

0352235P
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE RENE CASSIN
2 LES BATAILLES
35162 MONTFORT SUR MEU CEDEX
Tel : 0299093633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : élections représentants parents élèves - modalités de vote

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 15

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/09/2022

Réuni le : 04/10/2022

Sous la présidence de : Sebastien Gallois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

« Article R421-30 du code de l'éducation » : l'élection des représentants des parents d'élèves peut se dérouler exclusivement par correspondance sur décision du chef d'établissement après avis-consultation du conseil d'administration.

Le chef d'établissement sollicite donc l'avis du Conseil d'administration sur principe du vote exclusif par correspondance des parents d'élèves aux élections de leurs représentants au conseil d'administration

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0